

CROISIÈRE: " **MEDITERRANEE** "

Au départ du port de MARSEILLE
Du **27 avril** au **29 avril 2024**



Pour tous ceux qui ne sont pas rassasiés de naviguer à la voile dans les paysages de la côte Méditerranée, ou qui ont raté la sortie Porquerolles, cette sortie est faite pour **vous**, depuis le Vieux Port, les Calanques ou l'Estaque.



ORGANISATEUR : Jean-François TANNAU. tél: 06 18 91 04 21.

e-mail: jean-francois.tannau@orange.fr

CHEFS DE BORD ::

- Grégory Lombaert

- Denis Richard

BASSIN de NAVIGATION potentiel: Estaque et Calanques

- Embarquement: le 27 à 9h30, **couchage possible le 26 avril au soir, veille de la location.**
- Débarquement : **le 29 avril avant 16h30**
- **DEUX VOILIERS:** DUFOUR 390GL NAFRAYOU et CYRANO
- 7 places par voilier

PARTICIPATION FINANCIERE : 268 euros.

Cette croisière est organisée dans les conditions exposées dans la CHARTE DE LA SECTION VOILE, en particulier ce qui concerne :

- les conditions d'inscription (adhésion, assurance, annulation),
- les procédures de réception et de validation des inscriptions,
- les dépenses comprises dans la participation financière demandée,
- les dépenses additionnelles à prévoir,
- les conditions générales de participation (constitution des équipages, programme de navigation, vie à bord, sécurité nautique),
- l'équipement individuel indispensable,
- le transport vers et depuis le port d'embarquement, **à priori en train** ou co-voiturage.

Chaque participant prend connaissance des dispositions de la CHARTE DE LA SECTION VOILE préalablement à son inscription.

ENGAGEMENT DU PARTICIPANT

Avec la signature de son bulletin d'inscription, le participant

-- **atteste avoir pris connaissance de la CHARTE DE LA SECTION VOILE** et en accepte expressément les principes et les termes,

-- **s'engage à respecter strictement toutes les mesures et consignes de sécurité** formulées par le chef de bord en cours de navigation.

MODALITES PARTICULIERES D'INSCRIPTION

Au 01/01/2023 : uniquement par inscription postale

- Le bulletin d'Inscription n'est accessible qu'aux adhérents du CIHM à jour de cotisation, accès au site par mot de passe donné lors de l'adhésion par le webmaster.

- Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'enregistrement et une liste d'attente est constituée en cas d'inscriptions surnuméraires.

- Envoi postal du bulletin d'inscription complété, daté, signé, accompagné d'un **chèque** du montant total de la sortie rédigé **à l'ordre du CIHM** et envoyés par les candidats adhérents à l'organisateur, adresse communiquée sur demande.

REUNION DE PREPARATION

Présence indispensable à la réunion de préparation qui se tiendra à une date et lieu précisés ultérieurement, semaine 17.

Nous vous souhaitons "bienvenue à bord !.."

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles ; ils ne sont ni moniteurs, ni accompagnateurs professionnels

